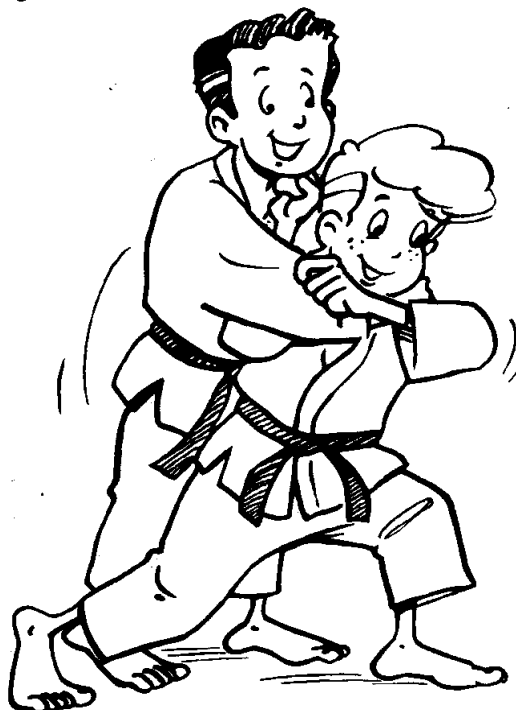




AMICALE LAÏQUE LE PALAIS / VIENNE



**20ÈME ANIMATION
PAR EQUIPE POUSSINS / BENJAMINS**

DIMANCHE 26 MAI 2019

LE PALAIS
sur Vienne



LE MOT DU PRESIDENT

Nous sommes heureux de vous accueillir à la 20^{ème} animation par équipe poussins/benjamins du Palais sur Vienne.

Elle se déroulera le **DIMANCHE 26 MAI 2019** à la halle des sports du PALAIS sur VIENNE (Gymnase Paul MARCHESSOUX).

Cette forme de rencontre a pour but de favoriser la convivialité entre clubs, de minimiser le résultat individuel et de développer un esprit d'équipe, d'entraide et de fair-play.

Nous remercions d'avance les dirigeants, judokas des différents clubs, arbitres et tous les bénévoles qui participent à cette journée.

Cette animation débutera à 9 h 00 par la pesée et s'achèvera aux alentours de 17 h 30 par une remise de récompenses, suivie d'un pot de l'amitié où sont invités les dirigeants, les arbitres et les bénévoles.

N'hésitez pas à me contacter pour tous renseignements complémentaires.

Bonne journée à vous tous et recevez, mes meilleures salutations sportives.

Le Président



Correspondance : Patrick CHARLOT
6 Rue Salvador Allende
87410 LE PALAIS/VIENNE
Portable : 06.82.08.55.96
e-mail : judolepalais@gmail.com
internet : <http://judolepalais.clubeo.com/>



REGLEMENT ET ORGANISATION

⇒ Cette animation est une rencontre interclubs par équipes

↪ HORAIRES DE LA RENCONTRE

- ⇒ 09 h 00 – 09 h 30 - Pesée
- ⇒ 09 h 30 – 10 h 00 - Tirage au sort
- ⇒ 10 h 00 - Début de la rencontre
- ⇒ 17 h 30 - Remise des récompenses

↪ COMPOSITION DES EQUIPES

- ⇒ Chaque équipe est composée de 12 judokas :
 - 6 poussins filles ou garçons (nés en 2009 ou 2010) et de 6 benjamins garçons ou filles (nés en 2007 ou 2008), à partir de la ceinture blanche/jaune.
- ⇒ Plusieurs clubs peuvent s'associer pour présenter une équipe.

Les filles benjamins sont inscrites par dérogation au règlement fédéral et sous la responsabilité du dirigeant ou de l'enseignant du club qui engage son équipe

- ⇒ Un remplaçant par catégorie est autorisé.

↪ CATEGORIES

- ⇒ Poussins : - 28 kg / - 31 kg / - 34 kg / - 38 kg / - 42 kg / + 42 kg
- ⇒ Benjamins : - 30 kg / - 34 kg / - 38 kg / - 42 kg / - 46 kg / + 46 kg

Les combats de poussins de plus de 42 kg et de benjamins de plus de 46 kg seront autorisés s'il n'y a pas plus de 10% d'écart de poids entre chaque combattant. S'il y a plus de 10%, chaque équipe marquera 1 point.

↪ TEMPS DE COMBATS

- ⇒ Poussins : 1 minute 30
- ⇒ Benjamins : 2 minutes

↪ FORMULE DES COMBATS

- ⇒ Le matin : 4 poules de 4
- ⇒ L'après-midi : les 2 premiers de chaque poule dans le tableau principal et les autres dans le tableau de la consolante (avec repêchage pour chaque tableau)

⇒ PESEE

- ⇒ La pesée est obligatoire et se fera au moment de l'inscription de l'équipe avec le passport en règle (licence et certificat médical à jour).

⇒ ARBITRAGE

- ⇒ Règlement sportif et arbitrage selon les règles F.F.J.D.A.
- ⇒ Des jeunes - minimes, cadets et juniors - encadrés par un arbitre fédéral, dirigeront les rencontres d'une manière éducative.
- ⇒ Pour le bon déroulement de la compétition, vous pouvez engager des arbitres qui seront défrayés en fonction de leur niveau d'arbitrage. Inscription préalable obligatoire à faire sur le bulletin d'inscription.

⇒ ANIMATION

- ⇒ Chaque équipe désignera un responsable pour animer et conseiller les participants dans un esprit éducatif.

⇒ ECHAUFFEMENT

- ⇒ Une salle d'échauffement sera mise à disposition pour l'ensemble des équipes.

⇒ SECURITE

- ⇒ Un service médical sera présent pendant toute la durée de l'interclubs.

⇒ PAUSE DEJEUNER

- ⇒ Une pause déjeuner sera observée entre les poules et les tableaux. Sont à votre disposition : buvette, boissons, sandwichs (chauds, froids), frites...
- ⇒ Un dossier tournoi, regroupant les tarifs, formules repas, fiche d'inscription et autres modalités, sera adressé à toutes les équipes inscrites.

INSCRIPTION

⇒ L'inscription est obligatoire pour chaque équipe avant le :
JEUDI 16 MAI 2019

⇒ Un chèque d'engagement, établi à l'ordre de l'Amicale Laïque du Palais, de 30 € par équipe est demandé pour confirmer l'inscription.

⇒ Le nombre maximum d'équipes est fixé à 16.

✂-----

**BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER PAR MAIL OU PAR COURRIER
AVANT JEUDI 16 MAI 2019**

- Chèque par équipe (30 €) à l'ordre de l'Amicale Laïque du Palais -

NOM DE L'EQUIPE				
NOM DU RESPONSABLE				
ADRESSE				
TELEPHONE				
ADRESSE E-MAIL				
NOMBRE D'EQUIPES (2 équipes maximum par club)*				
ARBITRES	Noms			
	Niveau			
DEROGATION BENJAMIN FILLES : Signature obligatoire du dirigeant ou de l'enseignant				

* L'Amicale Laïque du Palais se réserve le droit, à la date limite d'inscription, de refuser la deuxième équipe d'un club, si le nombre d'inscrits dépasse 16.

PLAN D'ACCES AU PALAIS/VIENNE

- Venant de BRIVE

Sur A20, prendre la sortie 33 « PALAIS/VIENNE », puis continuer toujours tout droit.

- Venant de PARIS

Prendre sortie 29 « Centre Commercial » (Chaînes d'hôtels sur votre droite), continuer tout droit jusqu'au rond-point et en faire le tour, prendre direction Centre Commercial CORA et là continuer toujours tout droit (passage de 1 rond-point), après le Centre Commercial, continuer tout droit (passage de 1 rond-point), vous arrivez à des feux (à droite caserne des pompiers), après ces feux vous continuez jusqu'au bout (50 m) et au rond point, prenez à gauche (2^{ème} sortie), puis traverser le 2^{ème} rond point, direction Le Palais/Vienne, et prenez ensuite la 1^{ère} à droite, continuez tout droit, traverser un rond point puis un carrefour avec feux (école et Intermarché sur votre droite), toujours tout droit (passage sur un pont de chemin de fer) et aux feux (face à la Poste), tournez à gauche.

- Venant de POITIERS

Prendre la direction D2000 « Paris », puis continuer jusqu'au 1^{er} rond-point indiquant « Zone Industrielle Nord », prendre cette direction, vous passez 2 ronds-points (au dernier sur votre droite se trouve un concessionnaire Volkswagen), prendre à gauche, puis suivre la même direction indiquée ci-avant (Cf. Venant de Paris) à partir de « prendre direction Centre Commercial CORA ».

- Venant de PERIGUEUX

Prendre les quais de la Vienne et toujours tout droit jusqu'à direction Le Palais/Vienne.

Une fois arrivé dans le bourg du Palais/Vienne des panneaux vous indiqueront le parking et la halle des sports

